Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Courants (les) - Tome IV

Courants (les), c^{ne} de *Longefuye.* — « Monsieur Jacques, » Bruneau de la Mérousière, y fixa sa résidence en 1794 quand il vint pour organiser la Chouannerie du Maine, s'appuyant sur la division de Fromentières et sur le dévouement éprouvé des familles du Boisjourdan, de Charnacé, Jarret de la Mairie.

Dans les premiers jours de prairial an II, un détachement de gardes nationaux d'Azé, y vient perquisitionner, et emmène sans doute un domestique, Pierre Leray, et la cuisinière Marie Rayon, qui sont emprisonnés à Château-Gontier, le 14 prairial. — On signale au 1er messidor an II la présence « d'une troupe de brigands » aux Courants.

Seigneurs. — M. de Soland *(Château-Gontier. et ses environs)* nomme les Bodieu : Laubier de Bodieu ; le contraire serait plus exact. Il ajoute que René de Bodieu vendit en 1627 à Emm. Leroux, qui céda en 1647 à Anselme du Boisjourdan. Je n'avais pas ce renseignement, auquel on peut ajouter que, dès 1594, N. Leroux est qualifié sieur des Courants. Il s'empare le 24 mai 1594 au nom du roi du château du Plessis-Bourré sur les Ligueurs. Antoinette de Baubigné, mère d'Anselme du Boisjourdan, « détenue depuis longtemps de maladie dans une chambre en la maison seigneuriale des Courans, » y mourut du 1er au 26 nov. 1659, nommant pour exécuteur Anselme, son fils puîné, et François, son petit-fils. Marie Pelisson, veuve d'Anselme du Boisjourdan, ne survécut pas longtemps à la douleur que lui causa la fin de son malheureux fils Anselme (V. Boisjourdan, t. IV) ; elle était inhumée le 6 avril 1676 dans le chœur de l'église de Longuefuye. Ses trois filles : Anne, Jeanne et Madeleine, refusèrent la succession chargée de dettes. Le procès avec les créanciers durait encore en 1694. — Madeleine Guitau, qui avait épousé Louis-Franç.-Séraphin du Boisjourdan par contrat du 16 juil. 1743, mourut le 15 décembre 1794, âgée de 81 ans ; son mari lui survécut et mourut aux Courants, le 3 messidor an X.